

## Les croix de l'église bientôt posées



La souscription de la Fondation du patrimoine a recueilli plus de 14 000 €.

Le Maine Libre

La commune de Chahaignes a annoncé hier que la repose des deux croix faîtières de l'église Saint-Jean-Baptiste aurait lieu mardi 25 novembre à partir de 10 heures. Une nouvelle importante pour les dizaines de souscripteurs qui ont répondu à l'appel de la mairie et de la Fondation du patrimoine depuis le lancement de l'opération en décembre 2023.

Quelque 9 271 € ont été versés par les particuliers (y compris lors de concerts), complétés par une somme de 5 000 € en mécénat. La dépose et restauration de l'une, la réfection de l'autre à l'identique ainsi que l'opération de repose sont estimées à 30 000 € hors taxes environ.

Un projet de restauration du beffroi est également dans les cartons.